

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'AULNAT**

**Séance du 08 juin 2026**

L'an deux mille vingt-six, le huit juin 2026 à 18 h 00, le conseil municipal, dûment convoqué le deux juin deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. FAGONT Alain, Maire.

**Nombre de conseillers :**

**En exercice : 27**

**Présents : 24**

**Votants : 27 dont 3 procurations**

**L'ordre du jour de la présente séance a été :**

Publié sur le site internet de la Commune  
le 02 juin 2026

Affiché en mairie le 02 juin 2026

Envoyé à la presse le 02 juin 2026

Présent(e)s : vingt-quatre (24)

M. FAGONT Alain, M. THABEAU Didier, Mme CHETTOUH Aïcha, M. PRADIER Éric,  
Mme RÉVEILLOUX Françoise, M. LAZEWSKI René, Mme MATHEY Catherine,  
M. KLINKPÈ Sèvèho Michel, Mme BALICHARD Dominique, M. DOS SANTOS Antonio,  
M. KOWALEWSKI Jean-Marc, Mme DE ALMEIDA Dominique, Mme BARREIRO Elsa-Maria,  
Mme PIRES Claude, Mme CORDELETTE Claire, M. DAVID Anthony, M. GAILLARD Jean-Michel,  
M. ALLEZARD Fabien, M. BÉRARD Cyrils, Mme DELPUEYO Jessica, Mme ALAPETITE Nadine,  
M. BACHELLERIE Frédéric, M. CHATTI Mourad, Mme SOARES Maryse.

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : trois (03)

- De Mme MAHAUT Jessika à Mme CHETTOUH Aïcha ;
- De M. FROMENT Sylvain à Mme ALAPETITE Nadine ;
- De Mme COUTANSON Pascale à Mme Maryse SOARES.

Absent(e)s: zéro (0)

Secrétaire de séance : Mme Catherine MATHEY.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 heures et constate que le quorum est atteint.

**Objet : Etude prospective sur le tissu économique de proximité de la commune d'Aulnat – convention de partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes**

**Rapporteur : Sèvèho Michel KLINKPÈ**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2121-21 et L2241-1,

**Vu** le code de la Commande Publique,

**Vu** la proposition d'étude prospective sur le tissu économique de proximité de la commune d'Aulnat proposé par la Chambre des métiers et de l'Artisanat,

**Vu** l'avis favorable de la commission Urbanisme, Patrimoine et Développement Urbain du 11 mai 2026,

Monsieur le Maire rappelle que le commerce de proximité constitue un élément essentiel de la vitalité économique, sociale et urbaine de la commune,

Face aux évolutions des modes de consommation, à la vacance commerciale et aux enjeux d'attractivité du centre-ville / centre-bourg, la commune souhaite disposer d'un diagnostic précis de la situation commerciale locale,

Cette étude permettra notamment :

- d'établir un état des lieux du tissu commercial existant (nombre, typologie, localisation),
- d'analyser les besoins de la population et des usagers,
- d'évaluer l'attractivité commerciale du territoire,
- de proposer des orientations stratégiques et un plan d'actions.
- d'identifier les locaux vacants et les dynamiques de mutation,

Il est proposé de confier cette mission à la chambre des métiers et de l'artisanat « CMA »

Conformément au cahier des charges annexé à la présente délibération, la mission proposée par la CMA se compose d'une tranche ferme et de trois tranches optionnelles qui seront activées en fonction des résultats des phases précédentes.

Phase 1 – Analyse du tissu commercial et artisanal

Phases optionnelles :

- Phase 2 : Étude de potentiel économique
- Phase 3 : Recherche d'un porteur de projet
- Phase 4 : Accompagnement ante-crédation

Tranche	Phase	Temps valorisé	Coût HT	Part Aulnat (HT)	Part CMA AURA (HT)	Part BDT AURA (HT)
Ferme	<b>1- Analyse du tissu commercial et artisanal de la commune et de son bassin de consommation</b>	7 jours	<b>5 250 €</b>	1 750 €	1 750 €	1 750 €
Optionnelle	<b>2- Etude de potentiel économique</b>	3 jours	<b>2 250 €</b>	750 €	750 €	750 €
Optionnelle	<b>3- Recherche d'un porteur de projet</b>	3 jours	<b>2 250 €</b>	750 €	750 €	750 €
Optionnelle	<b>4- Accompagnement ante-crédation</b>	3 jours	<b>2 250 €</b>	750 €	750 €	750 €
<b>TOTAL</b>		<b>16 Jours</b>	<b>12 000 €</b>	4 000 €	4 000 €	4 000 €

Le coût prévisionnel de l'étude est de **12 000 € HT avec l'ensemble des phases réalisées**, avec un apport financier via :

- Une subvention de la Chambre des Métier et de l'Artisanat 4 000 euros HT
- Une subvention de la banque des territoires de 4 000 euros HT
- Une participation du budget communal de 4 000 euros HT



**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- **D'approuver l'étude prospective sur le tissu économique de proximité de la commune d'Aulnat réalisée par la Chambre des Métiers et de l'artisanat pour un montant maximum de 4 000 euros HT ;**
- **D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Fait et délibéré et en séance, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

La Secrétaire de séance, Catherine MATHEY	Monsieur le Maire, Alain FAGONT
	

Envoyé en préfecture le 12/06/2026

Reçu en préfecture le 12/06/2026

Publié le



ID : 063-216300194-20260608-DEL2026\_45-DE

